

ÉCOLE LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

Adopté le 18 novembre 2020

N° de résolution : 2020-11-12

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Environnement externe

L'école Louis-Hippolyte-Lafontaine a établi des partenariats avec plusieurs organismes de la communauté :

- Le [CISSS-Montérégie Est](#), pour les services de l'infirmière scolaire et le Programme national de santé publique (PNSP);
- Les CPE de Boucherville, pour le dépistage préventif des élèves à risque;
- La [Maison des Jeunes](#) pour les cours de gardiens avertis;
- Le [Service de police de l'agglomération de Longueuil](#) (formations offertes aux élèves sur la prévention de l'intimidation, la cyberintimidation et la violence à l'école; étroite collaboration entre la policière communautaire et l'école);
- Le [Réseau de transport de Longueuil](#);
- Le [Centre d'Entraide de Boucherville](#);
- Le [Centre d'Action Bénévole de Boucherville](#);
- La [Maison des Enfants de la Montérégie](#) (conférence pour les parents);
- La [Caisse Populaire de Boucherville](#);
- La [Bibliothèque municipale de Boucherville](#);
- [La Ville de Boucherville](#).

L'école travaille en partenariat avec le CISSS-Montérégie Est, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et le [Programme national de santé publique](#) (PNSP). Un partenariat entre l'école et les CPE. L'école a également développé un partenariat avec la maison des jeunes pour les cours de gardiens avertis.

Le service de police de l'agglomération de Longueuil offre des formations aux jeunes de l'école sur la prévention de l'intimidation et la violence à l'école. Nous sommes également en partenariat avec le Réseau de transport de Longueuil, le Centre d'entraide de Boucherville et la Maison des enfants de la Montérégie.

Finalement, l'école travaille également en partenariat avec la Caisse Populaire des Patriotes et la Bibliothèque municipale de Boucherville.

[L'école Louis-Hippolyte-Lafontaine](#), située dans un quartier résidentiel du secteur Est de Boucherville, se partage la clientèle de la ville avec 6 autres écoles primaires. Elle est située sur la rue Benjamin-Loiseau à Boucherville, une municipalité de 41675 habitants.

Dans la population bouchervilloise de 25-64 ans, 72,4 % des personnes détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Le revenu moyen des ménages de la municipalité avant impôt est de 151659 \$.

À Boucherville, 7,3 % de la population détient un statut d'immigrant. Dans les foyers, 94,3 % de la population parle majoritairement en français contre 0,5 % en anglais. De plus, 2 % des habitants de la ville parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

Selon les prévisions ministérielles, la clientèle scolaire de la ville de Boucherville sera en faible décroissance sur les cinq prochaines années. Cependant, au cours des dernières années, nous avons constaté que la clientèle était en réalité légèrement plus élevée que les pronostics.

Environnement interne

L'école accueille actuellement 304 élèves répartis en deux classes par niveau, du préscolaire à la sixième année, et nous comptons 136 inscriptions au transport scolaire. Le milieu socio-économique de l'école est composé de familles aisées et scolarisées ce qui nous classe au rang décile 1 selon la définition du ministère de l'Éducation.

Le personnel de l'école est composé d'un directeur, de 15 enseignants, une orthopédagogue (4 jours/sem.), de 4 spécialistes : deux en éducation physique, un en anglais et un en musique, ainsi que 3 préposées aux élèves handicapés.

Les élèves peuvent également compter sur une équipe de professionnels, dont une psychoéducatrice (1 j/sem.), une orthophoniste (1 j/sem.), une psychologue (1 j/sem.) et 1 éducatrice spécialisée (30 h/sem.) Celle-ci assure en ce moment le suivi de 36 plans d'intervention.

Les services de soutien sont assurés par une secrétaire, 2 concierges de jour et un autre de soir.

Notre service de garde, La Farandole, accueille 134 élèves réguliers et 153 élèves dîneurs cette année. Ces derniers sont encadrés par 15 éducatrices et une technicienne.

Nous avons offert à tous les élèves un service de repas chauds variés sous la responsabilité du traiteur « Les petits chefs ».

RAPPORT AN NUEL DE L'ÉCOLE ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	L'ÉCOLE A POUR MISSION, DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES, D'INSTRUIRE, DE SOCIALISER ET DE QUALIFIER LES ÉLÈVES, TOUT EN LES RENDANT APTES À ENTREPRENDRE ET À RÉUSSIR UN PARCOURS SCOLAIRE.
NOTRE VISION :	À L'ÉCOLE, RESPECT, ENTRAIDE ET PLAISIR NOUS FONT GRANDIR.
NOS VALEURS :	RESPECT – ENTRAIDE - PLAISIR

RÉSUMÉ GLOBAL

- ⁽¹⁾ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).
Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ⁽¹⁾	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour <u>poursuivre sur la bonne voie</u> ou pour <u>redresser la situation</u>
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.	Objectif 1.1 D'ici 2022, améliorer la lecture des élèves en se basant sur un test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude).	Pourcentage d'élèves qui ont réussi le test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude)	En 1re année, nous avons remarqué que le nombre d'élèves en réussite est considérablement inférieur à celui de l'ensemble des élèves de la CSP en lecture. En 2e et 3e année, les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70 % en lecture sont inférieurs à l'ensemble des élèves de la CSP.	Nous avons accumulé des données préliminaires à la 1 ^{re} et à la 2e étape sur la fluidité en lecture. Cependant, nous n'avons pas pu faire le test de fluidité à la 3 ^e étape et comparer l'évolution des élèves en lecture à la fin de l'année.	●	→	À poursuivre sur la bonne voie
	Objectif 1.2 D'ici 2022, augmenter d'au moins 3 % le taux de réussite des élèves en lecture de 1re à 3e année.	Taux de réussite des élèves à la note finale de lecture dans leur bulletin	7 élèves de la 1re à la 3e année sont échec ou à risque, 94 % d'élèves sont en réussite.	Juin 2020 : donnée non disponible ⁽¹⁾	●	→	À poursuivre sur la bonne voie
Orientation 2 Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.	Objectif 2.1 D'ici 2022, augmenter la fréquence des rencontres entre les enseignants (cycle et intercycle) en assurant une continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives basées sur des pratiques probantes.	Augmentation du nombre de rencontres	Nous avons planifié 10 rencontres/cycle par année. Celles-ci ne sont pas toujours respectées.	Au moins 5 rencontres pour chacun des cycles 1 rencontre avec le tout le personnel en début d'année Rencontres du personnel enseignant par cycle avec la conseillère pédagogique pour travailler la compétence en lecture	●	↑	Poursuivre sur la bonne voie
	Objectif 2.2 Augmenter les échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel de soutien et les enseignants.	Augmentation du nombre de rencontres	Il n'existe présentement aucune rencontre fixe à l'horaire permettant des échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel de soutien et les enseignants.	1 rencontre organisée à l'automne entre chaque titulaire et les services complémentaires 3 rencontres du comité harmonisation (enseignants – éducatrices) Rencontres informelles entre les spécialistes, le personnel de soutien et les enseignants pour discuter de certains dossiers d'élèves	●	↑	Poursuivre sur la bonne voie
Orientation 3 Assurer un milieu de vie ouvert, stimulant, sain et sécuritaire pour chaque élève.	Objectif 3.1 D'ici 2022, augmenter le sentiment de sécurité des élèves dans la cour d'école.	Le pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans les différentes zones de l'école en réponse au sondage administré à l'école en mai 2018.	À l'heure actuelle, 89 % des élèves de l'école se sentent en sécurité dans les différentes zones de l'école.	Juin 2020 : donnée non disponible ⁽¹⁾ Il n'a pas été possible de remplir le sondage auprès des élèves sur le sentiment de sécurité à l'école. Habituellement, nous passons celui-ci en mai auprès des élèves.	●	↑	Poursuivre sur la bonne voie

Légende : ● Action requise ● À surveiller ● En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE

ÉVALUATION DU PLAN POUR CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Nous avons répertorié 9 cas d'intimidation et de violence. Nous avons fait les suivis nécessaires en tenant compte du [protocole pour contrer l'intimidation et la violence](#). Nous avons recensé plusieurs conflits qui ont nécessité l'intervention de la direction et des services complémentaires. Vous comprendrez que nous n'avons pas comptabilisé les nombreux petits conflits qui s'estompent dès l'intervention de l'adulte.

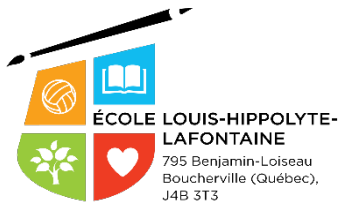
Nous n'avons pas pu interroger les élèves de maternelle à la 6e année à la fin de l'année pour vérifier le sentiment de sécurité des élèves à l'aide d'un questionnaire unique en raison de la fermeture des écoles en raison de la pandémie en mars dernier.

Nous avons reconduit le poste de 30 h/semaine en éducation spécialisée et nous avons aussi ajouté une autre TES à 15h/semaine, de février à juin.

Nous avons mis en place une activité récompense à chaque semaine le vendredi à la dernière période dans les classes. Pour les élèves ayant accumulé des manquements majeurs au code de vie, une retenue a été instaurée avec du travail de réflexion le vendredi après-midi à la dernière période avec le soutien de la technicienne en éducation spécialisée.



Louis Ricard
Directeur



Rapport annuel du Conseil d'établissement (CÉ) École Louis-Hippolyte-Lafontaine Année scolaire 2019-2020

COMPOSITION DU CÉ ET RENCONTRES TENUES

L'objectif du Conseil d'établissement est de participer aux choix des orientations de l'école et de veiller à ce que l'école poursuive son objectif de donner la meilleure éducation à nos enfants. L'implication des parents et des membres de l'école est primordiale à cet égard.

En 2019-2020, le CÉ était composé de 12 membres votant, soit six parents bénévoles, quatre enseignantes et deux employées de soutien (technicienne du service de garde et éducatrice). En leur absence, les substituts convoqués ont eu droit de vote. Le directeur a participé également à l'ensemble des réunions du CÉ. Les parents de l'école ou d'autres membres du public auraient pu assister aux rencontres, chaque ordre du jour leur prévoyant un temps de parole, mais aucune personne ne s'est prévalu de ce droit cette année. Voici la liste des membres de l'année 2019-2020 :

Représentants des parents :

Édith Ruel, *présidente*
Charles Rooke, *vice-président*
Marie-Claude Brouard, *secrétaire*
Aziz Borel Kitio Fofack, *trésorier*
Ian Bailon-Poujol, *parent membre*
Caroline Duguay, *parent membre et représentante de l'école au comité de parents de la CSP*
Vanessa Verret, *parent membre/substitut*
Roxane de la Sablonnière, *parent membre/substitut*

Représentants du personnel

Brigitte Pelchat, *technicienne service de garde*
Martine Hinse, *éducatrice service de garde*
Sylvie Gallant, *éducatrice service de garde/substitut*
Stéphanie Blaquièrre, *enseignante*
Amélie Therrien, *enseignante*
Julie Tardif, *enseignante*
Amélie Comtois, *enseignante*
Annie Furlong, *enseignante/substitut*
Nadine Cloutier, *enseignante/substitut*

Membre de la direction :

Louis Ricard, directeur

Le Conseil d'établissement a été formé le 11 septembre 2019, au cours de l'assemblée générale annuelle, il a tenu 3 rencontres régulières en présentiel au cours de l'année, deux rencontres virtuelles et a procédé à quelques consultations par courriel durant la même période. Une rencontre plus informelle a aussi eu lieu dans le but de réfléchir sur la campagne de financement de l'école.

Au cours de ces rencontres, le CÉ a soit adopté ou approuvé des projets, documents et orientations ayant des impacts sur tous les aspects de l'école. Nous avons divisé en 4 catégories ces décisions, soit la sphère des enfants, de l'administration du service de garde, de l'administration de l'école et de l'administration du CÉ. Vous trouverez ci-après l'ensemble des réalisations pour chacune de ces sphères.

En parallèle, le CÉ a interpellé la commission scolaire et assuré un suivi sur la question du plomb dans l'eau des écoles soulevée par les médias; des résultats devraient être connus sous peu à ce sujet, les tests ayant été effectués à l'école. Ce dossier sera à suivre l'année prochaine, tout comme la planification des projets spéciaux pouvant être développés pour les élèves, tel que la création d'une classe extérieure et l'amélioration du terrain de soccer.

Finalement, comme dans l'ensemble de la société, le travail du CÉ a été perturbé par la pandémie de Covid-19. Des rencontres ont été annulées et des projets mis sur la glace pour cette raison. Le CÉ a tout de même bouclé l'année en tenant deux rencontres par visioconférence.

ACTIVITES

La sphère des enfants comprend toutes les activités qui ont un lien direct avec les élèves de l'école. Nous avons donc adopté ou approuvé les éléments suivants :

- Embauche de Philippe Néron pour les activités parascolaire de théâtre à l'école en 2019-2020
- Activités éducatives proposées par les enseignants
- Offre de conférences offertes aux parents, par exemple celle donnée par Dr Nadia sur l'anxiété chez les enfants
- Demandes d'enseignant(e)s pour la tenue d'activités spéciales, par exemple une sortie à Secondaire en spectacle
- Révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Grandes activités de l'année, notamment la semaine de la persévérance
- Activités de la rentrée
- Danse à Louis (Fête de Noël) organisée par l'OPP

ADMINISTRATION DE L'ÉCOLE

La sphère de l'administration de l'école comprend à tout ce qui a un lien avec les obligations de l'école envers la CSP, le MEES ou qui touche les frais chargés aux parents. Nous avons donc adopté ou approuvé les éléments suivants :

- Critères de sélection pour la direction de l'école 2020-2021
- Horaire-maître 2020-2021
- Grille des matières 2020-2021
- Budget 2019-2020 de l'école
- Prévisions budgétaires de l'école 2020-2021

SERVICE DE GARDE

La sphère de l'administration du service de garde comprend tout ce qui a un lien avec ce qui est proposé ou encore chargé aux parents, mais se rapportant au service de garde et au service des dineurs. Nous avons donc adopté ou approuvé les éléments suivants :

- Choix de l'entreprise *Les petits chefs* comme traiteur scolaire pour 2020-2021
- Activités du service de garde lors des journées pédagogiques 2020-2021
- Livret de fonctionnement 2020-2021 du service de garde
- Choix du mode des services aux dîneurs

ADMINISTRATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La sphère de l'administration du CÉ comprend toutes les activités qui ont un lien avec le fonctionnement du CÉ, le financement des diverses activités ou projets et l'assemblée annuelle des parents. Nous avons donc adopté ou approuvé les éléments suivants :

- Règles de régie interne du Conseil d'établissement
- Élaboration d'un document *Cultivons les forces de demain* sur les projets à développer à partir des campagnes de financement
- Maintien de la campagne de financement *Bôsapin* pour l'année 2019-2020
- Choix de la compagnie Poivre des Iles pour la campagne de financement 2019-2020
- Entente avec la caisse scolaire Desjardins
- Embauche de la compagnie *Ynaimage* pour les photos scolaires 2020-2021
- Maintien de la campagne de financement *Cestamoi.CG* pour des étiquettes
- Modalités de l'assemblée annuelle des parents de septembre 2020

Afin de financer les activités et projets de l'école, le CÉ suit son plan annuel de financement. Au cours des dernières années, le plan de financement a été mis en place conjointement par le comité de financement, le CÉ et la direction de l'école. En cette année 2019-2020, nous avons récolté 10302,11\$. Nous avons un surplus de l'année 2018-2019 de 3918\$ et avons pu investir 4344,91\$, Vous trouverez ci-après, l'état des revenus et dépenses 2019-2020.

Edith Ruel
Présidente du Conseil d'établissement 2019-2020

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
SUIVI DES FONDS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE LOUIS-HIPPOLYTE-LAFONTAINE, BOUCHERVILLE
ANNÉE 2019-2020**

<u>Date</u>	<u>Description</u>	<u>Revenus</u>	<u>Dépenses</u>
01-sept-19	Solde 2018-2019	3918,00	
03-sept-19	Spectacle de la rentrée (Kattam)		1437,19
07-oct-19	Crédit Recettes en pots	560,00	
28-oct-19	Revenus Caisse Populaire (Caisse scolaire)	500,00	
16-déc-19	Achat popcorn (Fête Noël)		137,93
16-déc-19	Achat jus (Fête Noël)		61,95
17-déc-19	Location de scène (Fête Noël)		60,00
17-déc-19	Dons danse de Louis (Parents + La Capitale)	674,40	
07-janv-20	Animation Fête de Noël		250,00
17-janv-20	Frais postaux Poivre des Îles		16,27
21-janv-20	Revenus vente épices Poivre des Îles	4123,00	
21-janv-20	Achats épices Poivre des Îles		2061,50
31-janv-20	Revenus campagne Bô-Sapin	438,59	
31-janv-20	Achat cup cakes (persévérance scolaire)		320,00
17-juin-20	Ristourne étiquettes C'est-à-moi	88,12	
	<u>TOTAL REVENUS:</u>	10302,11	4344,84
	<u>TOTAL DÉPENSES:</u>	4344,84	
	<u>MONTANT EN BANQUE:</u>	5957,27	